

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19-0044728

73844

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 003456, Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAAMANE ABDELHAK

Date de naissance : 20-06-1956

Adresse : 2, Rue 67 Hay My ABDELLAH

Tél. : 069853570 Total des frais engagés : 546,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Dr Karim BENSALAH**

**Neurochirurgien**

**295, Angle Bd Abdelmoumen**

**et Allée de Persée Etage 1 A9**

**Casablanca - Tél: 0522 20 27 00**

Date de consultation : 04 JUIN 2021

Nom et prénom du malade : NAAMANE KABLI JA Age : 60 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : S - Amygda

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 04/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :



ACCUEIL

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 JUIN 2021	CS	—	# 30-1-22	Dr Karim BENSAAD Neu. Chirurgien 55 Angle Bd Abdellah et Allée de Persée El Jadida Casablanca - Tél: 0522 20 21 00

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACE ALAZZAR DIOURI MOHAMED 35, Bd. Hassan II My. Abdellah Casablanca - Tél: 0522 215 966 INP - 02003896	04-06-2021	246,40

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

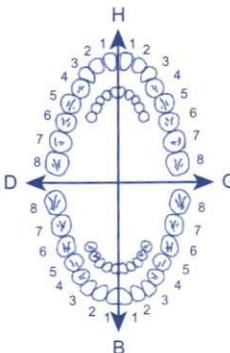
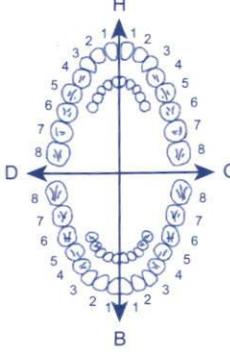
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
DATE DU DEVIS				Date du Devis
DATE DE L'EXECUTION				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

*Dr. Karim BENSALAH*

Diplômé de la Faculté de Médecine  
de Nancy (France)

## *Chirurgie de Cerveau de la Moelle Epinière et des Nerfs*

*Chirurgie de la Tête et de la Colonne Vertébrale*  
*Electro-Encéphalographie*  
*Adultes & Enfants*



الدكتور حمريم بنصالح

خريج كلية الطب ببنانسي (فرنسا)

## الاختصاص في جراحة امراض الدماغ والاعصاب

جامعة الرأس والعمود الفقرى والنظام الشركي

الخطيب لله ساغ

للكبار والصغار

الدار البيضاء في

## Casablanca le :

04/06/2021

## NAAMANE KHADIJA

S CITAP 10 mg

1/2 soir pendant 2 mois Après repas

ALPRAZ 0,5 mg

1/2 soir pendant 2 mois Après repas

## SULPIDAL GELULE

1 soir pendant 2 mois Après repas

**PHARMACEUTICAL AZHAR**  
DIJURUHULUH 1ED  
133, Bd. Taza Hay Nuy, Abdellah  
Casablanca - Tel: 0522 215 966  
INP : 092003895

Dr Karim BENSALAH  
Neurochirurgien  
295, Angle Bd Abdelmoumen  
et Allée de Persée Etage 1 A9  
Casablanca - Tel: 0522 20 27 00

PHARMACIE AL AZHAR  
DIOURI MOH  
133, Bd. Taza Hay Min  
Casablanca -Tél: 0522 215 966  
INP : 092003893

**HARMACIE AL FED  
DIOURI MOH'eddellah**  
133, Bd. Taza Hay Mly. / Abdellah  
Casablanca - Tel: 0522 715 966  
/NP: 092003896

295 زاوية شارع عبد العمن ونقطة برس الطابق الأول A9 - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 20 27 00 - المستعجلات: 06 61 30 40 80

295, Angle Boulevard Abdelmoumen et Allée du Persée, 1er étage, A9 - Casablanca

Tél : 05 22 20 27 00 – Urgences : 06 61 30 40 80 - E-mail : bensalahkarim390@gmail.com

PPV  
LOT  
PER

28.20

PPV  
LOT  
PER

28.20

LOT:KE00041  
PER:MAI 2022  
PPV:154 DH 30

LOT 210367 1  
EXP 02 2024  
PPV 35.70  
35.70

